

## ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE

### • Bénéficiaires

Personnes de plus de 60 ans dépendantes (après évaluation du niveau de dépendance par une équipe pluridisciplinaire)

### • Conditions d'attribution

- avoir été domicilié en Haute-Marne depuis plus de 3 mois à la date de la demande ;
- être dépendant.

Sont éligibles, les dépenses liées à la dépendance et au maintien à domicile, proposées dans le cadre d'un plan d'aide.

### Dépenses éligibles

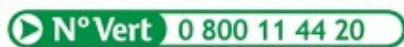
Prise en charges des dépenses liées à la dépendance correspondant au Groupe Iso-Ressources (GIR)

### • Montant de l'aide

- élaboration d'un plan d'aide (aides à la personne, aides techniques, amélioration de l'habitat, téléalarme) ;
- le bénéficiaire participe en fonction de ses ressources et fournit les justificatifs de dépenses mensuellement

### • Contact

DIRECTION DE L'AUTONOMIE



APPEL GRATUIT (depuis un fixe)

Adresse électronique : [apa@haute-marne.fr](mailto:apa@haute-marne.fr)

Toute autre correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Président du Conseil départemental  
Direction de l'autonomie  
Service Prestations à l'Autonomie  
Hôtel du Département  
1 rue du Commandant Hugueny  
CS 62127  
52905 CHAUMONT Cedex 9